

Vers l'inscription des tambours du Burundi au Patrimoine mondial de l'UNESCO

PANA, 11 novembre 2014 Bujumbura, Burundi - La bataille pour faire inscrire les "fameux" tambours du Burundi (Ingoma, en langue nationale, le kirundi) au Patrimoine mondial devrait aboutir à la prochaine Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) prévue, le mois prochain, maintenant que «toutes les conditions requises ont été réunies», s'est voulu rassurant, mardi, le ministre burundais de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Adolphe Rukenkanya. Pour cette agence spécialisée des Nations unies, seuls les pays qui ont signé la Convention du Patrimoine mondial et se sont par ailleurs engagés à protéger leur patrimoine naturel et culturel peuvent soumettre des propositions d'inscription de biens situés sur leur territoire sur la liste du Patrimoine mondial.

Le combat diplomatique dure depuis 2011 et cette fois-ci «c'est la bonne», à en croire le ministre en charge de la Culture qui a consacré une conférence de presse à cet instrument musical d'un genre particulier. Le ministre burundais en charge de la Culture a parlé d'une forte identité de tambourinaires et d'officiels qui seront à la prochaine Assemblée générale de l'UNESCO pour faciliter l'admission qui est aujourd'hui presque déjà acquise, «maintenant que les conditions requises sont réunies», avec des retombées financières en perspective, à la fois pour le pays et pour les jeunes qui en ont fait un métier de batteurs et danseurs assermentés et aguerris. Dans leur fonctionnement, les tambours du Burundi sont de nos jours encore réservés aux seuls hommes de tous âges qui tapent fort avec des tiges en bois sec et donnent différentes sonorités basses et aiguës à partir d'une peau de vache tannée par-dessus un gros tronc d'arbre creux allant jusqu'à la ceinture du batteur. L'autre particularité est que dans le temps, les tambours destinés à agrémenter les fêtes à la Cour du Roi ou encore à alerter les sujets sur un quelconque danger collectif imminent. De nos jours, les tambours ont perdu le caractère sacré pour servir plutôt des mondanités, comme lors des cérémonies de mariage ou encore à des occasions de grandes fêtes nationales. Le nombre des batteurs tourne généralement autour de 10 personnes qui rythment tantôt une danse individuelle, tantôt une danse collective parfois acrobatique, aussi bien dans les airs qu'au sol. L'un des emblèmes forts du pays a fini aussi par traverser les frontières, généralement sur commande des connaisseurs étrangers, pour aller agrémenter des foires touristiques internationales. L'image de marque du Burundi va s'améliorer davantage, les touristes vont venir en masse et le tambour va ouvrir la voie à d'autres demandes d'inscription au Patrimoine mondial dont regorge le pays, a soutenu le ministre Rukenkanya. Les Burundais veulent encore conserver précieusement d'autres monuments du patrimoine national, comme les chutes ruisselantes d'eau de la Karera et des failles vertigineuses de Nyakazu, connues sous l'appellation de «failles des Allemands» qui se dressent majestueusement dans des réserves forestières du Sud-Est du pays.